

# Attestation de publication

## Organisme

Nom	Ville de Toul
Utilisateur	Nayla Pasquereau
Coordonnées	13 rue de Rigny BP 70319, 54201 TOUL Cedex
Tél	0383637615
Email	commande.publique@mairie-toul.fr

## Objet du marché

Accord-cadre pour les travaux de marquage horizontal sur voirie à la Ville de Toul

## Avis de publicité

Type de procédure	Proc.Adapt.
Référence organisme	2026-VO-002
ID Dematis	1151910
Réception électronique	Non Activée
Date mise en ligne	24/03/2026 à 15 h 20 *
Date limite de candidature	
Date limite de remise des offres	17/04/2026 à 12h00 *

***Dematis certifie que la publication du présent avis a été réalisée sur les supports listés ci-dessous***

Support de publication	Références annonces	Date de parution
e-marchespublics	1151910 <a href="#">Lien de l'annonce</a>	24/03/2026 à 15 h 20 *

\* Date affichée en heure locale

Fait à Paris, le 24/03/2026

## AVIS DE MARCHÉ

Département(s) de publication : **54**  
Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Toul.

Correspondant : Pasquereau Nayla, 13 rue de Rigny BP 70319 54201 TOUL Cedex  
FRANCE. tél. : 03-83-63-76-15 télécopieur : 03-83-63-76-36 Courriel :

[commande.publique@mairie-toul.fr](mailto:commande.publique@mairie-toul.fr)

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>.

**Objet du marché : Accord-cadre pour les travaux de marquage horizontal sur voirie à la Ville de Toul**

Lieu d'exécution et de livraison: Territoire commune de Toul 54200 TOUL

### **Caractéristiques principales :**

La présente consultation concerne un accord-cadre avec maximum pour les travaux de marquage horizontal sur le territoire de la Ville de Toul, passée en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commandes et à marchés subséquents avec maximum et un opérateur économique.

Les travaux concernent l'entretien des marquages existants, la réalisation de nouveaux marquages et l'effacement de marquages existants par émission d'un bon de commande accompagné d'une liste détaillée des travaux commandés comportant notamment les lieux d'interventions et le métré des marquages à effectuer en fonction du budget disponible.

Les dispositions techniques propres au marché sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P).

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* .L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la notification de l'accord-cadre. L'accord-cadre peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans.

Le montant maximum annuel est fixé à 29 500 euros HT.

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Refus des variantes.

*Durée du marché ou délai d'exécution* :36 mois à compter de la notification du marché.

*Cautionnement et garanties exigés* :Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : Sur les fonds propres de la Ville de Toul.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* :Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

### ***Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :***

*Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :*

-Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

-Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

-Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

-Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :*

-Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

-Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

-Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques

professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public) .

-Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

-Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

-Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

-Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

-Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (*disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>*).

-Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (*disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>*).

*Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :*

-Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

-Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).

-Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

-Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

### **Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Valeur technique : 50%;
- Prix des prestations : 40%;
- Performances en matière de protection de l'environnement : 10%.

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres* : 17 Avril 2026 à 12:00

*Délai minimum de validité des offres* : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

***Autres renseignements :***

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice* : **2026-VO-002**

*Renseignements complémentaires* : La présente consultation ne fera l'objet d'aucune négociation.

Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nancy, 5 place carrière, 54000 Nancy, tél. : 03 83 17 43 43, télécopieur : 03 83

17 43 50, courriel : greffe.ta-nancy@juradm.fr, adresse internet :

<http://www.tanancy.juradm.fr>

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

*Conditions de remise des offres ou des candidatures :*

Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le profil acheteur de la ville:

<http://www.xmarches.fr> La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

*Date d'envoi du présent avis à la publication* 24 Mars 2026.

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus* : Ville de Toul

*Correspondant* : Direction des Affaires Juridiques 13 rue de Rigny BP 70319 54201 TOUL , tél. : 0383637615 , courriel : [commande.publique@mairie-toul.fr](mailto:commande.publique@mairie-toul.fr) , adresse internet : <https://www.xmarches.fr> .

*Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus* :, adresse internet : <https://www.xmarches.fr> .

*Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées* : , adresse internet : <https://www.xmarches.fr> .

*Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus* :, adresse internet : <https://www.xmarches.fr> .